

Conseil du Marché Financier

Financial Market Council

Bulletin Officiel

N°6251 Mardi 15 Décembre 2020

www.cmf.tn

25^{ème} année

ISSN 0330 - 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

OFFRE A PRIX FERME, PLACEMENT GLOBAL ET ADMISSION AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE -ASSURANCES MAGHREBIA	2-10
OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT -OPA- SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE IMMOBILIERE TUNISO-SAOUDIENNE – SITS	11-1
AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT -STEQ-	16-1
DECLARATION « FATCA » AU TITRE DE L'EXERCICE 2019	19
INFORMATION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU COVID 19	20-2
TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021	22-2
AVIS DES SOCIETES	

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS APE	24-27
ENDA TAMWEEL 2020-2	
ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES	
SODIS- SICAR – AGO -	28
SODIS- SICAR – AGE -	29
PROJET DE RESOLUTIONS AGE	
CARTE VIE	30
COMMUNIQUE DE PRESSE	
CITYS CARS	31

OFFICE PLAST S.A 32

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « AMEN BANK SUBORDONNE 2020-03 »

EMPRUNT OBLIGATAIRE « HANNIBAL LEASE 2020-03 »

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

GROUPE SORIMEX

AVIS DU CMF

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF: Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

OFFRE A PRIX FERME, PLACEMENT GLOBAL ET ADMISSION AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS DE LA SOCIETE « ASSURANCES MAGHREBIA»

Le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme, de Placement Global et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse des actions de la société «**Assurances Maghrebia**».

Dans le cadre du prospectus, la société «Assurances Maghrebia» a pris les engagements suivants :

- Réserver :
 - deux sièges au Conseil d'Administration au profit d'administrateurs indépendants, et
 - un siège au Conseil d'Administration au profit d'un représentant des détenteurs d'actions ASSURANCES MAGHREBIA acquises dans le cadre de l'OPF. Ce représentant sera désigné par les détenteurs d'actions acquises dans le cadre de l'OPF au cours d'une séance où les actionnaires majoritaires et anciens, s'abstiendront de voter, et proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire qui entérinera cette désignation.
- Tenir une communication financière au moins une (1) fois par an ;
- Se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes en valeurs mobilières
 :
- Actualiser les informations financières prévisionnelles et les porter à la connaissance des actionnaires et du public en prenant en compte les éventuels changements pouvant toucher le business plan initial;
- > Se conformer aux obligations prescrites par la réglementation en vigueur de Tunisie Clearing;
- ➤ Informer le public sur tout changement touchant la structure de capital de la société Union Financière "UFH";
- Mettre à jour ses statuts conformément à la réglementation en vigueur;
- Respecter les dispositions de l'article 29 du Règlement Général de la Bourse ;
- Conformer ses rapports annuels sur la gestion au modèle prévu par l'annexe 12 du Règlement du CMF relatif à l'Appel Public à l'Epargne;

Aussi, les actionnaires actuels de la société **Assurances Maghrebia** se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse à obtenir, lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société, les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce, conformément à l'article **19** nouveau de la loi **N°94-117** du **14 novembre 1994** portant réorganisation du marché financier.

Par ailleurs, l'actionnaire de référence « Union Financière - UFH » de la société Assurances Maghrebia, détenant actuellement 56,89% du capital après l'ouverture du capital, se sont engagés :

- ✓ à ne pas céder plus de 5% de sa participation au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier et ce, pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction en Bourse;
- √ à ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société, mettant en péril l'avenir de celle-ci, nuisant aux intérêts des actionnaires et susceptible d'entraver la réalisation du Business Plan du Groupe Assurances Maghrebia.

Dès la réalisation de l'opération, une liste mise à jour des actionnaires de la société doit être communiquée au Conseil du Marché Financier.

Présentation de la société

Dénomination sociale : Assurances Maghrebia SA.

Siège social : Angle 64, Rue de Palestine / 22 Rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 – Tunis Belvédère

Forme juridique : Société anonyme

Législation particulière applicable : Société anonyme régie par la loi n°92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du code des assurances, telle que complétée et modifiée par les textes subséquents.

Date de constitution: 16/01/1973

Durée : 99 ans à compter du jour de sa constitution

Objet social : La société a pour objet de pratiquer en Tunisie et à l'étranger les catégories d'assurances fixées par l'arrêté du Ministre des Finances du 2 janvier 1993 et ce conformément à l'article 49 du code des assurances :

- ✓ Assurance Automobile ;
- ✓ Assurance Transport;
- ✓ Assurance contre l'incendie et les éléments naturels ;
- ✓ Assurance construction ;
- ✓ Assurance de responsabilité civile générale ;
- ✓ Assurance contre la grêle et la mortalité du bétail ;
- ✓ Assurance des autres dommages aux biens ;
- ✓ Assurance-crédit et assurance caution ;
- ✓ Assurance assistance ;
- ✓ Assurance protection juridique ;
- ✓ Assurance contre les pertes pécuniaires diverses ;
- ✓ Assurance de groupe ;
- ✓ Assurance sur la vie et la capitalisation ;
- ✓ Assurance contre les accidents corporels ;
- ✓ La réassurance.

Toutes autres catégories d'assurances notamment en matière de conseils techniques, risk management, assistance et gestion.

Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ou à des objets similaires ou connexes.

Cet objet pourra être étendu à toutes branches d'assurances actuelles ou futures à la suite d'une délibération générale prise dans les conditions prévues aux articles 20 et suivants ci-après et compte tenu des dispositions légales alors en vigueur.

L'objet pourra également être étendu à la prise de participation dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet précité par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports commandites, souscriptions ou achats de titres, ou droits sociaux, fusions, acquisitions, alliance, associations en participation même avec ses membres ou autrement.

Capital social:

Le capital social actuel s'élève à **45 000 000 DT** divisé en **4 500 000** actions de nominal entièrement libérées.

ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE « ASSURANCES MAGHREBIA» AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE

La Bourse a donné en date du **1**^{er} **septembre 2020** son accord de principe quant à l'admission des actions de la société Assurances Maghrebia au marché principal de la cote de la Bourse de Tunis.

L'admission définitive des **4 500 000** actions de nominal **10** dinars chacune reste toutefois tributaire de l'accomplissement des formalités suivantes :

- Présentation du prospectus d'admission visé par le Conseil du Marché Financier ;
- Justification de la diffusion dans le public d'au moins 30% du capital auprès d'au moins actionnaires au plus tard le jour de l'introduction.

Par ailleurs, le conseil de la Bourse a également pris acte de l'engagement des actionnaires de référence de mettre en place un contrat de liquidité.

Dans le cadre de l'introduction en Bourse de la société Assurances Maghrebia au marché principal de la cote de la Bourse, l'intermédiaire en Bourse MAC SA a fourni une attestation qui confirme avoir accompli toutes les diligences et les démarches qui s'imposent auprès des instances et autorités compétentes et qu'aucune autre autorisation exception faite de celle de la BVMT et du CMF n'est requise.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants (diffusion de 30% du capital), l'introduction des actions de «Assurances Maghrebia» se fera au marché principal de la cote de la Bourse, au cours de 55,5 dinars l'action et sera ultérieurement annoncée dans les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

Décisions ayant autorisé l'opération

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le **25/06/2020**, l'Assemblée Générale Ordinaire de la société « Assurances Maghrebia » tenue le **22/07/2020** a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur la cote de la bourse et a donné au Conseil d'Administration, le pouvoir d'en fixer les modalités.

Actions offertes au public

L'introduction en Bourse de la société « Assurances Maghrebia » au marché principal de la cote de la Bourse s'effectuera par la mise sur le marché, dans le cadre de cession de la part des actionnaires actuels de 1 350 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT chacune, représentant un pourcentage d'ouverture de 30% du capital social actuel dans le public.

L'introduction en Bourse se fera par le moyen de :

- ✓ Une Offre à Prix Ferme (OPF) de **124 740** actions représentant **9.24%** de l'offre au public et **2.77%** du capital social de la société « Assurances Maghrebia » au prix de **55,5 DT** l'action, centralisée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.
- ✓ Un Placement Global de 1 225 260 actions, représentant 90.76% de l'offre au public et 27.23% du capital social de la société « Assurances Maghrebia » auprès d'investisseurs désirant acquérir

au minimum pour un montant de **250 027,5 DT**, centralisé auprès de l'Intermédiaire en Bourse MAC SA.

Le Placement Global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à prix ferme.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de blocs dans les conditions suivantes :

- ✓ Quel que soit le porteur des titres ;
- ✓ Après information préalable du CMF, et
- ✓ En respectant la règlementation en vigueur régissant les blocs des titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage ci-dessus citées, préalablement au vendeur et ce, pour la période restante.

Les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et inversement.

Toutefois, les titres non acquis dans le cadre du Placement Global pourraient être affectés à l'OPF et inversement.

Période de validité de l'offre

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du 22/12/2020 au 25/12/2020 inclus.

La réception des ordres d'achat dans le cadre du Placement Global se fera à partir du 22/12/2020. Etant entendu qu'à l'égard des investisseurs de ce placement, le Placement Global pourrait être clos par anticipation, sans préavis, et dans tous les cas au plus tard le 25/12/2020 inclus.

Date de jouissance des actions

Les actions à céder dans le cadre de cette offre porteront jouissance à partir du **2020**.

1er janvier

Modalités de paiement du prix

Pour la présente offre, le prix de l'action ASSURANCES MAGHREBIA, tous frais, commissions, courtages et taxes compris, a été fixé à **55,5 DT** aussi bien pour l'Offre à Prix Ferme que pour le Placement Global.

Le règlement des ordres d'achat par les donneurs d'ordres désirant acquérir des actions de la société ASSURANCES MAGHREBIA dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en bourse au moment du dépôt de l'ordre d'achat. En cas de satisfaction partielle de l'ordre d'achat, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au donneur de l'ordre dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

Le règlement des ordres d'achat par les investisseurs désirant acquérir des actions de la société ASSURANCES MAGHREBIA dans le cadre du Placement Global s'effectue auprès de MAC SA, intermédiaire en Bourse, au comptant au moment du dépôt de l'ordre d'achat.

Etablissements domiciliataires

Tous les intermédiaires en bourse sont habilités à recueillir sans frais les ordres d'achat des actions de la société ASSURANCES MAGHREBIA exprimés dans le cadre de la présente Offre à Prix Ferme.

L'Intermédiaire en Bourse MAC SA, est seul habilité à recueillir, sans frais, les ordres d'achat des actions de la société ASSURANCES MAGHREBIA exprimés dans le cadre du Placement Global.

Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres

L'opération proposée porte sur une offre de 1 350 000 actions à céder, soit 30% du capital de la société après la réalisation de l'opération. L'introduction en Bourse se fera par le moyen de:

- ➤ Une Offre à Prix Ferme (OPF),
- ➤ Un Placement Global,

Comme suit:

	Répartition de l'offre	Nombre d'actions offertes	Montant en DT	% du capital après opération
Offre à prix ferme (OPF)	9,24%	124 740	6 923 070	2,77%
Placement Global	90,76%	1 225 260	68 001 930	27,23%
Total	100%	1 350 000	74 925 000	30,0%

✓ Offre à Prix Ferme:

Dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, 124 740 actions seront offertes à une seule catégorie :

Catégorie	Nombre d'actions	Montant (en DT)	En % du capital social	En % de l'offre
Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 20 actions et au maximum 22 500 actions pour les non institutionnels et 124 740 actions pour les institutionnels.	124 740	6 923 070	2,77%	9,24%
Total	124 740	6 923 070	2,77%	9,24%

Les ordres d'achat seront satisfaits au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part ne dépasse 5% du capital à l'issue de l'opération pour les institutionnels et 0,5% du capital à l'issue de l'opération pour les non institutionnels.

Les 124 740 actions seront offertes aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 20 actions et au maximum 22 500 actions pour les non institutionnels (soit un maximum de 0,5% du capital social de la société) et 124 740 actions pour les institutionnels.

Les OPCVM donneurs d'ordres dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tel que défini au niveau de l'article 29 de la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.

Etant précisé que les investisseurs qui donnent des ordres d'achat dans l'une de ces deux (02) catégories de l'offre n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre du Placement Global et inversement.

Identification des demandeurs

Les ordres d'achat doivent être nominatifs et donnés par écrit aux intermédiaires en bourse. Ces ordres doivent préciser obligatoirement le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité d'actions demandées et l'identité complète du donneur d'ordre.

L'identité complète du donneur d'ordre comprend :

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : le nom, le prénom, la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale ;
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal ;

- Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro du registre national des entreprises ;
- Pour les OPCVM : La dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire ;
- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre national des entreprises, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF, et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR;
- Pour les étrangers : le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents attestant leur identité.

Tout ordre d'achat ne comportant pas les indications précitées ne sera pas pris en considération par la commission de dépouillement.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à 20 actions, ni supérieur a :

- 22 500 actions pour les non-institutionnels, soit au plus 0,5% du capital social;
- 124 740 actions pour les institutionnels (tels que définis par l'article 39 alinéa 3 du Règlement General de la Bourse),

En tout état de cause, la quantité demandée par demandeur doit respecter la quantité minimale et maximale fixée par catégorie.

En outre, les ordres d'achat pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de la demande d'acquisition. Toute violation de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des ordres d'achat reçus au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre l'ordre d'achat qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) ordres d'achat à titre de mandataire d'autres personnes. Ces ordres doivent être accompagnés d'un acte de procuration dûment signé et légalisé;
- Un nombre d'ordres d'achat équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'un seul ordre d'achat, toutes catégories confondues, déposé auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs ordres auprès de différents intermédiaires, seul le premier par le temps, sera accepté par la commission de dépouillement.

En cas d'ordres multiples chez un même intermédiaire, seul l'ordre portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenu.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre, notamment en matière de limitation des mandats et de couverture en fonds des demandes d'acquisition émanant de leurs clients.

L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présentés à des fins de contrôle.

✓ Placement Global

Dans le cadre du Placement Global **1 225 260** actions représentant **90.76%** de l'offre au public et **27.23%** du capital de la société seront offertes à des investisseurs désirant acquérir au minimum pour un montant de **250 027,5 DT**.

Les ordres d'achat seront centralisés auprès de l'intermédiaire en bourse MAC SA.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de blocs dans les conditions suivantes :

• Quel que soit le porteur des titres ;

- Après information préalable du CMF, et
- En respectant la règlementation en vigueur régissant les blocs des titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus, fixées préalablement au vendeur et ce pour la période restante.

Les ordres d'achat doivent être nominatifs et donnés par écrit à MAC SA, intermédiaire en Bourse.

Ces ordres doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandés, l'identité complète du demandeur (l'adresse, la nationalité, le numéro du registre national des entreprises) ainsi que la nature et les références des documents présentés justifiant la qualité d'institutionnels.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à 4 505 actions, soit l'équivalent d'un montant minimum de 250 027,5 DT ni supérieur à 22 500 actions, soit l'équivalent d'un montant maximum de 1 248 750DT pour les non-institutionnels et ni supérieur à 225 000 actions, soit l'équivalent d'un montant maximum de 12 487 500 DT pour les institutionnels.

En outre, les demandes d'acquisition pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de la demande d'acquisition.

Toute violation de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.

Le Placement Global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme.

Les investisseurs dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et inversement.

Toutefois, les actions non acquises dans le cadre du Placement Global pourraient être affectées à la Catégorie A puis à la Catégorie B de l'Offre à Prix Ferme.

Transmission des ordres et centralisation

✓ Offre à Prix Ferme

Les intermédiaires en Bourse établissent, par catégorie, un état récapitulatif des ordres d'achat reçus de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en Bourse transmettent à la BVMT les états des ordres d'achat selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

✓ Placement Global

A l'issue de l'opération de placement, MAC SA intermédiaire en bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat du Placement Global au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle qui sera fixé par cette dernière.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de MAC SA, intermédiaire en Bourse et comporter son cachet.

Ouverture des plis et dépouillement

✓ Offre à Prix Ferme

Les états relatifs aux ordres d'achat donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT et de MAC SA, intermédiaire en bourse introducteur, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La Bourse procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès-verbal à cet effet, à soumettre à la commission.

✓ Placement Global

L'état récapitulatif relatif aux ordres d'achat donnés dans le cadre du Placement Global, sera communiqué sous pli fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement. La Bourse procèdera à la vérification de l'état (notamment l'absence d'ordres d'achat dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme) et établira un procès-verbal à cet effet, à soumettre à la commission.

Déclaration des résultats

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des ordres d'achat donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et la vérification de l'état relatif aux ordres d'achat donnés dans le cadre du Placement Global, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre.

En cas de suite positive (diffusion de 30 % du capital), l'avis précisera par intermédiaire le nombre d'actions attribuées, les ordres retenus et la réduction éventuelle dont les ordres d'achat seront frappés.

Règlement des espèces et livraison des titres

Au cas où l'offre au public connaîtrait une suite favorable (**diffusion de 30 % du capital**), la BVMT communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire en bourse, l'état détaillé de ses ordres d'achat retenus et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Chaque intermédiaire en bourse est tenu d'envoyer à TUNISIE CLEARING les ordres de ségrégation des quantités acquises retenues par catégorie d'avoirs et ce conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de TUNISIE CLEARING. Le règlement des espèces et la livraison de titres seront effectués trois (3) jours ouvrables après la date de résultat de l'Offre, via la compensation de TUNISIE CLEARING.

Tunisie Clearing a attribué aux actions de la société ASSURANCES MAGHREBIA le code ISIN : TN0007830011.

Le registre des actionnaires sera tenu par l'intermédiaire en Bourse, Union Financière UFI.

Cotation des titres

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié aux Bulletins Officiels de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à la présente offre sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

Contrat de liquidité

La société UNION FINANCIERE HOLDING, actionnaire de référence de la société ASSURANCES MAGHREBIA s'est engagée à consacrer 2 500 000DT et 36 000 actions pour alimenter un contrat de liquidité qui aura une durée d'une année à partir de la date d'introduction en bourse des actions ASSURANCES MAGHREBIA.

Ce contrat a été confié à l'Union Financière, intermédiaire en bourse.

Régulation du cours boursier

Les actionnaires de la société ASSURANCES MAGHREBIA se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi N° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le contrat de régulation sera confié à l'intermédiaire en Bourse Union Financière.

Un prospectus d'Offre à Prix Ferme –OPF– et d'admission au marché Principal de la cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le numéro 20-1048 en date du 09 décembre 2020, est mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la société Assurances Maghrebia , Angle 64, Rue de Palestine / 22 Rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 – Tunis Belvédère, de MAC SA -Intermédiaire en Bourse- chargé de l'opération, sis au Green Center - Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance –1053, Les Berges du Lac et sur le site Internet du CMF : www.cmf.tn .		
2020 - AC - 074		

AVIS DU CMF

Offre Publique d'Achat -OPA-

Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire sur les actions de la Société Immobilière Tuniso-Saoudienne-SITSinitiée par la société PARTNER INVESTMENT

Par décision n°56 du 15 décembre 2020, le Conseil du Marché Financier a fixé les conditions de l'Offre Publique d'Achat Obligatoire à laquelle a été soumise la société PARTNER INVESTMENT, visant le reste des actions composant le capital de la Société Immobilière Tuniso-Saoudienne –SITS-.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

I- Identité de l'initiateur :

Dénomination sociale : La société PARTNER INVESTMENT

Forme juridique : SARL

Siège social: GP1 KM 12 BOUMHAL 2034 EZZAHRA TUNISIE

Identifiant unique: 1161756 R

La société PARTNER INVESTMENT agit de concert avec la société FOUNDERS CAPITAL

PARTNERS

Forme juridique : SA

Siège social: GP1 KM 12 EZZAHRA 2034 EZZAHRA TUNISIE

Identifiant unique: 1062980 W

II- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :

BMCE Capital Securities en sa qualité d'intermédiaire en bourse, sis à l'immeuble Yasmine Tower Bloc C, Boulevard de la terre, Centre Urbain Nord 1082 Tunis, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

III- Nombre de titres détenus par l'initiateur de l'offre :

La société PARTNER INVESTMENT détient directement 5.996.781 actions représentant 38,44% du capital de la société SITS et 725.500 actions de concert avec la Société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS représentant 4,65% du capital, soit au total 6.722.281 actions représentant 43,09% du capital de la société SITS.

IV- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette OPA obligatoire, la société PARTNER INVESTMENT, agissant de concert avec la société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS, vise l'acquisition du reste des actions composant le capital de la société SITS, soit **8.877.719** actions représentant **56,91%** du capital de la société. L'initiateur s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

V- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à 2,360 dinars l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

Ce prix a été obtenu en application des dispositions de l'article 163 bis du RGB soit le prix le plus élevé entre:

- La moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions pendant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire ;
- Le prix le plus élevé payé pour les mêmes titres par la personne soumise à l'obligation de procéder à une offre publique obligatoire, ou par des personnes agissant de concert avec elle, durant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire;
- Le prix des titres conférant le contrôle et qui sont à l'origine de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire.

VI- But de l'offre :

La présente Offre Publique d'Achat est initiée par la Société PARTNER INVESTMENT et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier n°47 du 30 novembre 2020 la soumettant à une Offre Publique d'Achat Obligatoire visant le reste des actions SITS qu'elle ne détient pas, de concert avec la Société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS et ce, suite à son acquisition d'un nombre de titres lui conférant (de concert avec la Société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS) une part de droits de vote en franchissement du seuil de 40% dans le capital de la Société SITS sans qu'aucun autre actionnaire ne détienne, seul ou de concert, une proportion supérieure.

L'opération en question a été réalisée en date du 24/11/2020 et a porté sur l'acquisition par la Société PARTNER INVESTMENT de **2 354 437 actions** SITS représentant **15,09%** du capital de ladite société.

VII-

ntentions pour les 12 mois à venir dans les domaines suivants :

Il convient de noter que les Sociétés PARTNER INVESTMENT et FOUNDERS CAPITAL PARTNERS sont membres au conseil d'administration de la Société SITS depuis l'AGO du 11/06/2018.

a) - Politique industrielle :

La Société PARTNER INVESTMENT envisage de maintenir la politique industrielle actuelle de la Société SITS.

b) - Politique financière :

La Société PARTNER INVESTMENT envisage de maintenir la politique financière actuelle de la Société SITS.

c) - Politique sociale :

La Société PARTNER INVESTMENT envisage de maintenir la politique sociale actuelle de la Société SITS.

d)-Cotation en Bourse:

La Société PARTNER INVESTMENT n'a pas l'intention de demander le retrait de la société SITS de la cote de la Bourse.

VIII- Accords entre l'initiateur de l'offre et la société visée :

Aucun accord n'a été établi entre les deux parties.

IX- Accords entre l'initiateur de l'offre et des tiers :

Néant

XI- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA obligatoire est valable pour une période allant du vendredi 18 décembre 2020 au vendredi 08 janvier 2021 inclus.

XII- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :

1- Transmission des ordres :

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leur intermédiaire agréé administrateur jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le **08 janvier 2021**. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture de l'offre.

2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

3- Déclaration des résultats :

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

4- Modalités de règlement-livraison :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

5- Suspension et reprise de cotation :

La cotation en bourse des actions SITS sera suspendue durant les séances de bourse du décembre 2020, et reprendra à partir du 18 décembre 2020.

XIII- Renseignements relatifs à la société visée :

- 1- Renseignements généraux :
- Dénomination de la société : Société Immobilière Tuniso-Saoudienne -SITS-
- Siège social : Centre Urbain Nord Immeuble ICC Tour des bureaux, 5ème étage TUNIS-
- **Téléphone** : 70 728 728
- Forme juridique : Société Anonyme –SA-
- **-Législation particulière applicable:** L'activité de la société SITS est régie par la loi n°2016-71 du 30 septembre 2016 pourtant loi d'investissement et la loi n° 2017-8 du 14 février 2017 portant refonte du dispositif des avantages fiscaux.
- Date de constitution: 24/04/1985
- Durée: 99 ans à compter du jour de sa constitution
- Nationalité : Tunisienne
- -Identifiant unique: 0031459E
- Exercice social : du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.
- Objet social (article 3 des statuts):

La société a pour objet principal :

- 1. L'exécution de toutes les activités liées à la promotion immobilière, l'achat, la vente, la location, la rénovation et la construction des terrains et immeubles destinés à l'habitation et aux activités commerciales et touristiques aussi bien en Tunisie qu'à l'étranger;
- 2. Le lotissement, l'aménagement, l'équipement des terrains destinés à l'habitation ou l'administration et pour tout autre raison commerciale ou touristique ;
- 3. L'achat et la vente à travers la participation, l'échange, la souscription ou autre et la construction, la démolition, l'installation, le déménagement, l'administration, la location des immobilisations bâtis et non

bâtis et encore les fonds de commerce, les matériels et les matières transportés de tout genre et les établissements industrieux et commerciaux ;

- 4. La constitution des sociétés, la souscription, l'achat des titres, gains des intérêts, regroupement, la participation en numéraires et en nature, la fusion, l'octroi des crédits et l'ouverture des accréditifs pour les sociétés industrielles et commerciales liées aux activités de la société;
- 5. L'acquisition des biens mobiliers et immobiliers, l'achat, l'importation tous les produits, les matériaux, les appareils, les outils utiles et nécessaires aux opérations sus indiquées ;
- 6. En général, toutes opérations financières commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société.

2-Administration, direction et contrôle:

Conseil d'Administration:

Membres	Qualité	Représenté par	Mandat
Mechaal Abdellatif	Président	Lui-même	2018-2019-2020
Société Abdallah Med Seadan	Membre	Ahmed Seaden	2018-2019-2020
Société Al Seadan Real State	Membre	Ahmed Seaden	2018-2019-2020
Société Partner Investment	Membre	Ahmed HAMMAMI	2018-2019-2020
Société Founders Capital Partners	Membre	Thameur KOUBAA	2018-2019-2020
TSB	Membre	Med Salah HANNACHI	2018-2019-2020
Société Capital Business Investment	Membre	Ali GUIDARA	2018-2019-2020

Direction:

Adnen Bettaieb : Directeur Général de la société SITS pour un mandat allant du

26 Juillet

2020 au 25 Juillet 2021

Contrôle:

Commissaire aux comptes	Adresse	Mandat
Cabinet CMC DFK International représenté par M ^r Cherif BEN ZINA	02, Rue 7299 El menzeh 9 1013 Tunis	2018-2019-2020
International Auditing & Consulting IAC représenté par M ^r Med Nejib THIAB	Résidence Sana Business Center Bloc A, Centre Urbain Nord Tunis	

3- Renseignements concernant le capital :

- Capital social : 15 600 000 dinars

- Nombre total des droits de vote : 15 600 000 droits de votes

- Nombre total des titres : 15 600 000 actions

- Structure du capital de la société SITS après l'opération d'acquisition en date du 24/11/2020 par la société PARTNER INVESTMENT:

Actionnaire	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
PARTNER INVESTMENT	5 996 781	5 996 781	38,44%	5 996 781	38,44%
FOUNDERS CAPITAL PARTNERS	725 500	725 500	4,65%	725 500	4,65%
Autres actionnaires	8 877 719	8 877 719	56,91%	8 877 719	56,91%
Total	15 600 000	15 600 000	100%	15 600 000	100%

4- Situation financière de la société :

4-1 Etats financiers individuels de la société SITS arrêtés au 31 décembre 2019 :

Cf Bulletin Officiel du CMF nº 6098 du mercredi 06/05/2020.

4-2 Etats financiers consolidés du Groupe SITS arrêtés au 31 décembre 2019 :

Cf Bulletin Officiel du CMF nº 6098 du mercredi 06/05/2020.

4-3 Etats financiers intermédiaires de la société SITS arrêtés au 30 juin 2020 :

Cf Bulletin Officiel du CMF nº 6190 du jeudi 17/09/2020.

4-4 Indicateurs d'activité trimestriels de la société SITS arrêtés au 30/09/2020 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6213 du mercredi 21/10/2020.

2020 - AC - 075

AVIS DU CMF

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT - OPR-

Avis d'ouverture d'une Offre Publique de Retrait portant sur les actions de la Société Tunisienne d'Equipement -STEQ-

Par décision n°55 du 11 décembre 2020, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique de Retrait sur les actions de la Société Tunisienne d'Equipement-STEQ-.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée, chacun en ce qui le concerne.

Il est porté à la connaissance du public, des actionnaires de la société STEQ et des intermédiaires en bourse que la société Challenge Holding (société du groupe AREM), détenant directement et de concert avec le Groupe AREM (la famille AREM et les sociétés liées),1 336 115 actions représentant 96,76% des droits de vote de la société STEQ (soit 95,44% du capital), lance une Offre Publique de Retrait -OPR- visant l'acquisition des actions qu'elle ne détient pas dans le capital de ladite société et ce, dans le cadre de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

I - INFORMATIONS GENERALES:

1. Présentation de la société STEQ :

- Date de constitution: 1978.

- Objet social:

- ✓ La location, la vente, et l'achat de voitures neuves ou d'occasions ;
- ✓ L'achat et la vente de pièces détachées et de tous appareils mécaniques ;
- ✓ Et le cas échéant toutes autres sortes d'opérations commerciales, mobiliers et immobilières se rattachant directement ou indirectement audit objet.

- Renseignements concernant le capital :

- ✓ *Capital social*: 7 000 000 dinars.
- ✓ *Valeur nominale* : 5 dinars.
- ✓ *Nombre total des titres* : 1 400 000 actions.
- ✓ Nombre total des droits de vote: 1 380 784¹ droits de votes.

¹Il convient de noter l'acquisition par la société STEQ de 19 216 de ses propres actions représentant 1,37% de son capital et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 susmentionnée. Ne donnant pas droit au vote, ces actions ne doivent pas, par conséquent, être prises en considération pour le calcul des seuils de participation. De ce fait, le nombre de droits de vote à prendre en compte est de 1 380 784 contre 1 400 000 actions composant le capital de la société STEQ.

2. Structure du capital au 18/11/2020 :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Initiateur : Challenge Holding	1 663	0,12%	1 663	0,12%
Groupe AREM (Famille AREM et les sociétés liées hors Challenge Holding)	1 334 452	95,32%	1 334 452	96,64%
Société STEQ (contrat rachat d'actions)	19 216	1,37%	0	0%
Autres actionnaires (au nombre de 322)	44 669	3,19%	44 669	3,24%
TOTAL	1 400 000	100,00%	1 380 784	100,00%

3. Composition actuelle du conseil d'administration :

Membre	Représenté par	Qualité	Mandat
Mehdi AREM	Lui-même	Président	2020-2022
Med Walid AREM	Lui-même	Administrateur	2020-2022
Ste FLOWER	Ahmed YOUSSFI	Administrateur	2018-2020

4. Transactions récentes:

La dernière transaction réalisée sur les actions STEQ est la suivante :

Séance	Cours en dinars	Volume traité	Capitaux échangés en dinars
03/12/2020	4,450	6975	31 038,750

5. Situation financière de la société :

a- Etats financiers individuels de la société STEQ arrêtés au 31 décembre 2019 :

Cf Bulletin Officiel du CMF Nº6163 du 07/08/2020.

b- Etats financiers intermédiaires de la société STEQ arrêtés au 30 juin 2020 :

Cf Bulletin Officiel du CMF Nº 6230 du 16/11/2020.

c- Indicateurs d'activité trimestriels de la société STEQ arrêtés au 30 septembre 2020 :

Cf Bulletin Officiel du CMF Nº 6219 du 30/10/2020.

II - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

1. Présentation de l'initiateur :

Il s'agit de la société Challenge Holding, détenant directement 1 663 actions (soit 0,12% du capital) et de concert avec le Groupe AREM (la famille AREM et les sociétés liées), 1 336 115 actions, représentant 96,76% des droits de vote de la société STEQ (soit 95,44% du capital).

2. But de l'Offre Publique de Retrait et intentions de l'initiateur à l'égard de la société visée :

La famille AREM et les sociétés liées (y compris la société Challenge Holding initiatrice de l'OPR) qui représente le noyau dur de l'actionnariat de la STEQ, détient 95,44% du capital de la société. Le reliquat détenu par le public se limitant à 3,19% du capital est insuffisant pour l'élaboration d'un marché. Ainsi, la société Challenge Holding se propose de racheter les actions restantes et de retirer la société STEQ de la cote de la bourse.

3. Intermédiaire en bourse chargé de l'opération :

COFIB CAPITAL FINANCES -intermédiaire en bourse- sis 25, rue Dr Calmette, Mutuelle ville -1082-Tunis, est chargé de la réalisation de l'opération.

4. Nombre de titres visés par l'offre :

44 669 actions représentant 3,24% des droits de vote (soit 3,19% du capital de la société STEQ).

5. Prix de l'offre :

6,500 dinars l'action de nominal 5 dinars.

6. Méthodes d'évaluation et éléments retenus pour l'appréciation du prix des actions de la société visée :

Le prix retenu est supérieur à la moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions sur les titres STEQ pendant les soixante jours de bourse précédant la publication de l'avis de dépôt du projet d'offre publique de retrait.

7. Période de validité de l'offre :

L'OPR est ouverte pendant 11 séances de bourse, du mercredi 16 décembre 2020 au mercredi 30 décembre 2020 inclus.

8. Engagement de l'initiateur de l'offre :

La société Challenge Holding, initiatrice de l'OPR se déclare unique acquéreuse des actions mises en vente lors de la réalisation de l'opération et s'engage pendant la période de validité de l'offre à acquérir la totalité des actions de la société STEQ qui seront offertes à la vente sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

9. Engagement de l'intermédiaire en bourse chargé de la réalisation de l'opération :

COFIB CAPITAL FINANCES, intermédiaire en Bourse, représenté par son Directeur Général Monsieur Karim ABDELKAFI, garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l'exécution de cette offre dans les conditions sus-indiquées.

10. Transmission des ordres :

Les actionnaires désirant répondre à cette OPR peuvent présenter leurs ordres à l'intermédiaire en bourse de leur choix, durant la période de validité de l'offre.

11. Résultat de l'Offre :

A l'expiration du délai de validité de l'offre, la société Challenge Holding informera la BVMT du nombre de titres STEQ acquis pendant cette période. La BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPR qui fera l'objet d'un avis qui paraîtra aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF.

A l'issue de l'OPR et quel que soit son résultat, la radiation du marché principal de la cote de la bourse de l'ensemble des actions de la société STEQ ainsi que son déclassement de la catégorie des sociétés faisant appel public à l'épargne seront prononcés et ce, sans préjudice des dispositions de l'article 1^{er} de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

La cotation en bourse de la société STEQ reprendra à partir du mercredi 16 décembre 2020.

2020 - AC - 067

COMMUNIQUÉ DU CMF

DECLARATION « FATCA » AU TITRE DE L'EXERCICE 2019

Il est porté à la connaissance des institutions financières déclarantes tunisiennes, définies par les dispositions de l'accord intergouvernemental entre la République Tunisienne et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique en vue de mettre en œuvre la loi relative au respect des obligations fiscales concernant les comptes étrangers dite "LOI FATCA", qu'à partir du **19 octobre 2020** la plateforme IDES est accessible aux différentes institutions financières.

Les interlocuteurs uniques de ces institutions ont été appelés, par la Direction Générale des Impôts à déposer les déclarations FATCA au titre de l'exercice 2019, au plus tard le **30 novembre 2020**.

Dans ce cadre, les institutions financières susvisées, sont invitées à :

- Vérifier la validité de leur certificat d'authentification électronique de type DIGIGO.
- Consulter la page FATCA du site de l'administration fiscale sur le lien suivant: http://www.impots.finances.gov.tn/index.php/fr/services-en-ligne/fatca.
- Consulter les recommandations FATCA Tunisie sur le lien suivant:
 http://www.impots.finances.gov.tn/images/FATCA_TUNISIE/Recommandations_FA
 TCA.pdf.
- Respecter les obligations de dépôt de la déclaration FATCA 2019.

2020 - AC - 055

COMMUNIQUÉ DU CMF

INFORMATION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU COVID 19

Le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre de son rôle de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, tient à encourager les sociétés à suivre les meilleures pratiques en matière de communication financière permettant de promouvoir la confiance des investisseurs.

Ainsi et eu égard au contexte COVID 19, qui rend nécessaires des divulgations spécifiques, détaillées et plus importantes d'informations significatives ainsi qu'une réponse de la part des organes de gouvernance aux circonstances évolutives, le CMF a procédé à une relance par courrier des sociétés concernées afin de leur rappeler les éléments à prendre en considération lors de la publication des états financiers intermédiaires ainsi qu'au niveau de l'information permanente à divulguer.

Dans ce cadre et compte tenu des difficultés accrues d'implication de jugements et d'estimations liées au contexte du COVID 19, le CMF a rappelé l'importance du rôle primordial attribué aux comités permanents d'audit, pour veiller à la fiabilité de l'information financière et au respect des dispositions légales et réglementaires.

Aussi, lesdites sociétés ont été invitées à inclure au niveau de leurs états financiers semestriels, une information relative notamment à l'impact du COVID 19 sur l'activité, la situation financière et les performances, ainsi que sur les mesures gouvernementales de soutien dont elles ont bénéficié le cas échéant.

L'information communiquée sur l'impact de la pandémie du COVID 19 devant être régulièrement mise à jour, avec les données les plus récentes relatives aux conséquences de cette crise sur la situation financière et sur les perspectives d'avenir.

- Suite -

Le CMF a appelé également les sociétés à la plus grande transparence concernant l'information divulguée sur le marché. Par conséquent, les émetteurs ont été encouragés à porter une attention particulière à leurs obligations d'information continue relative notamment aux répercussions connues et anticipées de la pandémie ainsi qu'à, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres.

2020 - AC - 026

COMMUNIQUÉ DU CMF

TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, aux banques et aux établissements financiers*, aux sociétés d'assurance et de réassurance ; qu'en vertu de la décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, les institutions sus indiquées sont appelées à établir leurs **états financiers consolidés** selon les normes internationales d'information financière (IFRS) à partir du 1^{er} janvier 2021.

A cet effet, les sociétés et établissements concernés sont appelés dés à présent, à mettre en place un plan d'actions, détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable qui sera adopté. Ce plan doit être approuvé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance de l'institution, qui sera assisté par le comité permanent d'audit.

Chaque institution concernée, doit veiller à la constitution d'un comité ou d'un groupe de travail pour le suivi et la supervision de l'exécution dudit plan. Ledit comité rend compte de ses travaux directement au conseil d'administration ou au conseil de surveillance et doit inclure au minimum des responsables des unités chargées du système d'information, du service comptable et financier, du service audit interne et des représentants des sociétés du groupe.

Ce comité sera chargé notamment de :

- Mettre en place le plan d'actions ci-dessus indiqué et l'échéancier d'exécution dudit plan ;
- Recenser les difficultés d'application du nouveau référentiel et les divergences avec le référentiel existant ;
- Préparer une étude d'impact traduisant l'effet de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière du groupe.

Les sociétés et établissements concernés, sont appelés à informer régulièrement le CMF de l'état d'avancement desdits travaux.

.

^{*} Les établissements financiers qui font appel public à l'épargne.

- Suite -

Aussi les institutions susvisées, sont encouragées à suivre les meilleures pratiques d'information financière pendant la période de transition entre les normes comptables locales et les normes internationales IFRS applicables à compter de 2021.

Il est à signaler, qu'en cas de difficultés ou d'incertitudes, dans la mise en application du référentiel IFRS et afin de se prononcer sur les traitements appropriés, les sociétés concernées sont appelées à consulter le Conseil National de la Comptabilité, organisme chargé, de par les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable, d'examiner et de donner son avis sur l'application des normes comptables et de traiter les questions relatives à la comptabilité.

Aussi, les sociétés susvisées sont appelées, à exposer au niveau du rapport annuel relatif à l'exercice 2019, les principales dispositions prises pour assurer le succès du projet de transition vers les normes IFRS et le degré d'avancement dudit projet. Cette description pourra comprendre, les mesures générales prises pour traiter les problématiques opérationnelles et de contrôle, ainsi que les risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité et engendrés par le changement de référentiel comptable.

Enfin lesdites sociétés sont invitées à organiser des communications financières au cours de l'année 2020, à l'attention des différents professionnels de la place afin d'éclairer le public sur les principales divergences d'ores et déjà identifiées entre les méthodes comptables actuellement suivies et celles qui seront adoptées en 2021, ainsi que sur l'impact de l'adoption du référentiel IFRS sur la situation financière du groupe.

2020 - AC - 003

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

« ENDA TAMWEEL SA »

Société Anonyme au capital de 96 053 600 dinars **Siège Social** : Rue de l'Assistance, Cité El Khadra – 1003 Tunis **Identifiant Unique** : 1347663Q

Objet social: l'octroi de micro-crédits conformément aux dispositions du décret-loi 117 du 05 novembre 2011 organisant l'activité des institutions de microfinance, ainsi que toutes les opérations liées à l'encadrement des initiatives de la clientèle, à sa formation et à son accompagnement, dans le cadre de l'activité d'octroi de micro-crédit.

Emission d'un Emprunt Obligataire « ENDA TAMWEEL 2020-2 » de 25 000 000 dinars

Sans recours à l'appel public à l'épargne

1 - Décisions à l'origine de l'émission

Lors de sa réunion tenue **le 14 mai 2020**, l'Assemblée Générale Ordinaire de « **ENDA TAMWEEL SA** » a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire privé ou par appel public à l'épargne en une ou plusieurs tranches d'un montant maximum de 150 millions de dinars à compter de la date de la présente réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire jusqu'au 31 décembre 2021 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour déterminer les conditions et les modalités d'émission de cet emprunt obligataire, fixer les montants successifs et effectuer toutes les formalités nécessaire à son émission.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration d'ENDA TAMWEEL, s'est réuni le **4 novembre 2020** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 25 millions de dinars et ce sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
5 ans	11,00 % Brut l'an	Zéro Coupon

2 - Renseignements relatifs à l'émission

Montant :

Le montant nominal du présent emprunt est de 25 millions de dinars, divisés en 250 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant souscrit de l'Emprunt Obligataire « ENDA TAMWEEL 2020-2 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **15 décembre 2020** auprès d'Amen Invest, intermédiaire en bourse et seront clôturés au plus tard le **16 décembre 2020**. Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis soit 250 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 25 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16 décembre 2020**, et passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

But de l'émission

■ ENDA TAMWEEL a décidé d'émettre cet emprunt dans le cadre d'une stratégie visant le renforcement de la structure financière de la société par la consolidation de ses ressources à moyen et long terme et ce, afin de soutenir le développement de son activité dans les meilleures conditions.

3 - Caractéristiques des titres émis

- Dénomination de l'emprunt : « ENDA TAMWEEL 2020-2 »
- Nature des titres : Titres de créances
- Législation sous laquelle les titres sont créés: Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales: Livre 4, Titre 1, sous titre 5, Chapitre 3 des obligations.
- Modalité et délais de délivrance des titres: Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues, délivrée par Amen Invest- Intermédiaire en Bourse.
- Forme des titres : Les obligations seront nominatives.
- Catégorie des titres : Ordinaires
- Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement : Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.
- Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **16 décembre 2020**, seront décomptés et payés à cette date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, est fixée pour le 16 décembre 2020, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

- Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.
- Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes au taux d'intérêt fixe de 11,00 % brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligations au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts son servis.
- Amortissement et remboursement: Toutes les obligations émises feront l'objet d'un seul amortissement in fine.
- **Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

- Paiement : Une obligation zéro coupon est un titre dont le remboursement s'effectue à l'échéance uniquement avec le paiement des intérêts capitalisés. Le paiement des intérêts capitalisés ainsi que le remboursement du capital auront lieu le 16 décembre 2025 et seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.
- Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de 11,00 % l'an.

- Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt
 - **✓ Durée totale**

Les obligations de l'emprunt obligataire « ENDA TAMWEEL 2020-2 » sont émises pour une durée de 5 ans.

✓ Durée de vie moyenne

La durée de vie moyenne de l'emprunt obligataire «ENDA TAMWEEL 2020-2» est de 5 années.

✓ Duration (souscription à taux fixe)

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 5 années.

✓ Mode de placement :

Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

✓ Cessibilité des obligations :

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés.

Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

✓ Garantie:

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

✓ Domiciliation de l'emprunt :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'Emprunt « ENDA TAMWEEL 2020-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera par ce dernier la quantité d'obligations souscrites.

✓ Fiscalité des titres

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

✓	Trihunguy	compétents en	cas de litige
•	LIIDUHAUA	competents en	cas ut nuge

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

✓ Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription à ce taux fixe risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux variables.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société de Développement et d'Investissement du Sud « SODIS-SICAR »

Siège Social : Complexe Commercial & Administratif, rue Mansour ELHOUCH – 4119 Médenine-

Messieurs les actionnaires de la Société de Développement et d'Investissement du Sud SODIS – SICAR, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 18 décembre 2020 à 12h00 à l'hôtel Laico Avenue Mohamed V Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Examen et arrêté des états financiers consolidés du groupe SODIS SICAR pour l'exercice 2019 ;
- 2. Pouvoir pour formalités.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Société de Développement et d'Investissement du Sud « SODIS-SICAR »

Siège Social: Complexe Commercial & Administratif, rue Mansour ELHOUCH – 4119 Médenine-

Messieurs les actionnaires de la Société de Développement et d'Investissement du Sud SODIS – SICAR, sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le vendredi 18 décembre 2020 à 10h00 à l'hôtel Laico Avenue Mohamed V Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 3. Lecture et examen du plan de redressement de la société ;
- 4. Examen de la décision de continuité de l'activité de la société ;
- 5. Modification de l'article 21 des statuts ;
- 6. Pouvoir pour formalités.

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS AGE

Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie « CARTE VIE » Siège social : Immeuble CARTE, Entrée B Lot BC4 – Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie « CARTE Vie » publie ci-dessous le Projet de résolutions à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra en date du 18 Décembre 2020.

1ère Résolution

L'assemblée générale extraordinaire, décide de modifier les statuts pour les mettre en conformité avec les dispositions de la loi N°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement amendant les articles 190 bis, 200, 215, 239 bis, 276 et 288 du code des sociétés commerciales

Par conséquent, l'assemblée approuve les **nouveaux statuts de la société tels que modifiés**, **refondus et mis en** conformité avec les dispositions de ladite loi.

2ème Résolution – Délégation de pouvoirs

L'assemblée générale extraordinaire, délègue tous pouvoirs au conseil d'administration de la société pour mettre en exécution l'ensemble de ses résolutions.

3^{ème} Résolution – Formalités légales et de publicité

L'assemblée générale extraordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent pour accomplir toutes formalités légales et de publicité.

Rien n'étant plus l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures. De tout ce que ce dessus, il a été dressé, le présent procès-verbal qui après lecture a été signé.

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

CITY CARS

Siège social: 51, Rue Ali Darghouth, 1001-Tunis

La société CITY CARS porte à la connaissance de ses actionnaires que son conseil d'administration s'est réuni le mardi 15 décembre 2020 et a passé en revue l'activité de la société au 30-11-2020.

La situation de la société courant les onze premiers mois de 2020 a fait apparaître une évolution de ses revenus de 14,3% pour s'établir à 206 MDT contre 180,2 MDT durant la même période en 2019. Quant à la marge brute, elle s'est élevée au 30-11-2020 à 32,1 MDT contre 23,1 MDT courant la même période en 2019, soit une progression de l'ordre de 39%.

Concernant le marché de Véhicules Particuliers (VP), la marque KIA détient 13% de part de marché à fin novembre 2020, avec 4.303 immatriculations, en progression de 12,8% par rapport aux onze premiers mois de 2019, confortant ainsi sa position de leader sur le marché VP pour la deuxième année consécutive.

Les réalisations des onze premiers mois de 2020 permettraient vraisemblablement à la société de clôturer l'exercice 2020 avec des performances commerciales et financières en progression par rapport à l'exercice 2019.

^{*} Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

OFFICE PLAST S.A

Siège social: ZI-2, Mdejez El Bab-BP.156-9070 Tunisie

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions OFFICE PLAST et l'intermédiaire en bourse MAXULA Bourse informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 18-09-2016.

Il est rappelé que le contrat de liquidité OFFICE PLAST est entré en vigueur le 18-09-2015. Il était composé de 35 000 titres OFFICE PLAST et de 100 000 dinars de liquidité.

Actuellement, ce contrat est composé de 101 970 titres OFFICE PLAST et de 7 359,411 dinars de liquidité.

Il est à noter que les principaux actionnaires de la société OFFICE PLAST vont mettre en œuvre à compter du 17-12-2020 un nouveau contrat pour une durée de 12 mois afin d'assurer la liquidité des actions OFFICE PLAST et la régularité de leur cotation.

Le dit contrat est composé de 25 000 titres OFFICE PLAST et de 100 000 dinars de liquidité.

^(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DE SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « AMEN BANK Subordonné 2020-03 »

MAC SA –intermédiaire en Bourse– porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire subordonné «AMEN BANK Subordonné 2020-03» de 80.000.000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 100.000.000 DT, ouvertes au public le 14/12/2020, ont été clôturées le 14/12/2020, pour un montant de 100.000.000 DT.

AVIS DE SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2020-03 »

MAC SA –intermédiaire en Bourse– porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire « HL 2020-03 » de 20.000.000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 30.000.000 DT, ouvertes au public le 14/12/2020, ont été clôturées le 14/12/2020, pour un montant de 30.000.000 DT.

2020 - AS - 1312

BULLETIN OFFICIEL DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003 Tél : (216) 71 947 062

Fax: (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

www.cmf.tn email : cmf@cmf.tn Le Président du CMF *M. Salah ESSAYEL*

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture VL au		31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL				
OPCVM DE CAPITALISATION										
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION										
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92			188,603	198,279	198,324			
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT UBCI BOURSE	16/04/07			128,808	135,347	135,369			
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV 4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	01/02/99 18/09/17			108,693 114,417	113,645 120,972	113,659 120,992			
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01			112,884	118,540	118,557			
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18			108,832	116,237	116,257			
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08			109,304	114,138	114,152			
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92			45,027	46,655	46,660			
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94			31,415	33,044	33,048			
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09			105,929	111,958	111,973			
	FCP OBLIGATAIRES DE CAPITA	·	QUOTIDIEN	NE			.=			
11 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07			16,707	17,478	17,480			
12 MCP SAFE FUND 13 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	MENA CAPITAL PARTNERS CGF	30/12/14 25/02/08			121,384 1,159	125,794 1,177	125,805 1,177			
14 FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17			111.984	118,184	118,210			
15 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15			11,964	11,578	11,579			
16 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07			156,564	166,059	166,086			
17 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07			11,084	11,555	11,556			
	FCP OBLIGATAIRES DE CAPITAI		EBDOMADA	IRE	-,	,- 30	,			
18 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06			1,742	1,838	1,839			
	SICAV MIXTES DE	CAPITALISATIO)N							
19 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93			60,901	63,222	63,229			
20 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94			129,454	132,180	132,167			
21 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01			112,135	105,709	105,635			
22 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20			-	105,408	105,423			
23 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	FCP MIXTES DE CAPITALIS BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	TIDIENNE		136,744	134,780	134,587			
24 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08			510,165	518,165	517,787			
25 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08			128,967	132,062	132,509			
26 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08			135,741	En liquidation	En liquidation			
27 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08			130,499	En liquidation	En liquidation			
28 FCP MAXULA STABILITY ***	MAXULA BOURSE	18/05/09			112,462	En liquidation	En liquidation			
29 FCP INDICE MAXULA ***	MAXULA BOURSE	23/10/09			109,116	En liquidation	En liquidation			
30 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08			179,510	168,578	168,425			
31 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10			96,478	93,560	93,747			
32 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11			118,731	123,859	123,944			
33 MCP CEA FUND 34 MCP EOUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14			169,247 144,657	159,775 143,727	159,440 143,634			
35 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	30/12/14 18/12/15			103,478	94,319	94,339			
35 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07			22,654	21,806	21,816			
36 STB EVOLUTIF FCP *	STB FINANCE	19/01/16			92,975	89,934	90,246			
	FCP MIXTES DE CAPITALISA	r	OOMADAIRE							
37 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04			2087,476	2142,488 125,382	2149,619			
38 FCP OPTIMA 39 FCP CEA MAXULA	BNA CAPITAUX MAXULA BOURSE	24/10/08 04/05/09			129,316 201,273	204,254	124,539 203,556			
40 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09			17,721	17,705	17,597			
41 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06			2,784	2,815	2,828			
42 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06			2,466	2,526	2,536			
43 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14			75,837	67,974	67,550			
44 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09			1,164	1,236	1,225			
45 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15			1,226	1,270	1,271			
46 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15			1,166	1,205	1,202			
47 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15			1,137	1,176	1,174			
48 MAC HORIZON 2022 FCP 49 AL AMANAH PRUDENCE FCP	MAC SA CGF	09/11/15 25/02/08			118,999 131,708	112,633 133,385	111,806 132,983			
50 FCP MOUASSASSETT	AFC	25/02/08 17/04/17			131,708	1152,573	132,983			
51 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17			11,951	12,988	12,889			
52 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17			10,127	9,880	9,831			
	SICAV ACTIONS DE	E CAPITALISATIO	ON							
53 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00			93,956	85,668	85,514			
	OPCVM DE DI		Dernier d	ividende						
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Date de paiement	Montant	VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL			
54 CANADETT CICAY	SICAV OBLA		21/04/22	F 271	400.00=	400 000	400.040			
54 SANADETT SICAV 55 AMEN PREMIÈRE SICAV	AFC AMEN INVEST	01/11/00 10/04/00	21/04/20 29/05/20	5,271 5,838	109,695 102,952	109,033 100,741	109,049 100,751			
56 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20		102,952	100,741	100,751			
57 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	100,233	107,442	104,673			
58 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20		106,654	106,891	106,919			
59 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20		108,650	109,436	109,467			
60 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,238	105,983	105,998			
61 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,341	103,047	103,063			
62 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF COFIB CAPITAL FINANCE	12/11/01	29/05/20 06/04/20		103,510 107 338	102,864 106,789	102,870 106,804			
63 CAP OBLIG SICAV 64 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	17/12/01 07/10/98	29/05/20	6,190 6,607	107,338 109,277	106,789	106,804 109,054			
04 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OID THANCE	07/10/98	47/03/40	0,007	103,277	103,030	109,034			

	FCP ACTIONS - VL	<u>HEBDOMADAIR</u>	E					
	FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
119 FCP INNOVATION STB FINANCE 20/01/15 29/05/20 4,702 120,893 131,414 131,964								
	FCP ACTIONS - VI							
117 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,770	164,586	164,079	
116 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	9,947	10,274	10,230	
115 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	5065,783	4561,999	4522,393	
114 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	90,737	86,702	86,263	
113 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5281,119	5465,619	5418,641	
112 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5860,990	5388,755	5345,95	
111 FCP SMART EQUITY 2 **	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	19/05/20	34,146	1037,520	En liquidation	En liquidation	
110 TUNISIAN EQUITY FUND **	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	146,648 En liquidation	En liquidation	
108 MAC AL HOUDA FCP 109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MAC SA TRADERS INVESTMENT MANAGERS	04/10/10	27/05/20	0,583	144,945 138,623	140,673	139,36 148,31	
107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09 04/10/10	18/05/20	0,213	23,160	23,410	23,20	
106 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	161,038	166,748	166,26	
105 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	179,797	173,294	172,93	
104 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	191,573	188,515	187,87	
103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18		120,725	117,932	117,98	
102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	114,873	115,968	116,05	
101 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	105,212	99,418	97,94	
	FCP MIXTES - VL	HEBDOMADAIR.					·	
100 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	153,406	140,735	140,51	
99 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	17/02/20	2,167	96,139	96,226	95,930	
98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-,555	9,984	9,988	9,982	
97 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	98,741	88,745	88,61	
96 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	98,086	99,706	99,70	
95 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	04/05/67	0,603	93,397	77,450	77,10	
93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS 94 FCP AL IMTIEZ	STB FINANCE TSI	08/09/08 01/07/11	28/05/20 23/06/55	5,692 0,605	116,092 89,378	103,186 77,450	103,68 77,38	
92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF STR FINANCE	14/06/11	28/05/20	0,040	9,038	9,138 103 186	9,11	
91 BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	154,051	148,601	149,07	
90 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,957	13,412	13,39	
89 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	16,225	15,038	15,02	
88 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,700	13,654	13,57	
87 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,494	11,508	11,48	
	FCP MIXTES - VL	QUOTIDIENNE						
86 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	113,302	107,791	107,69	
85 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	57,242	56,454	56,49	
84 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	74,850	73,835	73,99	
83 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2323,978	2220,160	2216,79	
82 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	302,994	281,142	280,190	
81 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,466	18,365	18,339	
80 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	96,337	91,435	91,52	
79 ARABIA SICAV	AFC SICAV II.	15/08/94	21/04/20	1,398	62,748	63,273	62,95	
78 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL SICAV M	07/09/18 MIXTES	29/05/20	8,389	110,621	111,327	111,429	
TO ECD HELION CERTINA	FCP OBLIGATAIRE - HELION CAPITAL			8,589	440.004	444.007	444 400	
77 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	106,572	107,064	107,08	
76 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,649	105,485	105,537	
75 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	105,166	107,715	107,73	
	FCP OBLIGATAIRES		INE					
74 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,322	103,037	103,04	
73 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	106,872	107,047	107,05	
72 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,017	103,384	103,39	
71 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,751	104,250	104,26	
70 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,500	106,652	106,669	
68 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 69 SICAV BH OBLIGATAIRE	SCIF BH INVEST	16/10/00 10/11/97	29/05/20 29/05/20	4,602 5,870	104,277 104,538	104,332 104,065	104,34 104,07	
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	104,910	104,763	104,77	
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,849	104,692	104,70	
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,949	105,721	105,73	
	1			-	_			

^{*} Initialement dénommé FCP AL HIKMA

^{**} FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie *** FCP en liquidation anticipée

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché alternatif de la Cote de la Bourse de la société HEXABYTE, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE *

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE I-1 Marché Principal

Dénomination sociale Siège social		Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
12.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
13. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
14. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
15. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
16.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
17.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
18. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
19. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
20. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
21. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	lmmeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
20. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 400 400
30. One Tech Holding	0 d. T	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

		,
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
•		

L2	Marc	há	ΛI	horn	atif
1-2	warc	ne	AII	cern	atit

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
5.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
6. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
7. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweitienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybienne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420

22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis- Siège de l'Office de Développement du Centre	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR" 50.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE- Avenue Taîb M'hiri –Batiment Société de la Foire	75 642 628
"SODINO SICAR"	de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 erétage app n°13-3013 Sfax	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
57.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844

60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72. Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA- Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
		20 000 000

	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc	
97. Tyna Travaux	« G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B,	
98. Zitouna Takaful	1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Туре	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
24	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis

25	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA STABILITY (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
60	FCP SMART EQUITY 2 (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
68	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
73	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
80	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

83	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
85	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
86	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
87	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
88	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
89	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
90	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
91	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
92	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
93	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
95	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
96	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
97	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
99	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
106	STB EVOLUTIF FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN EQUITY FUND (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
120	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) FCP en liquidation anticipée
 (2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie
 (3) Initialement dénommé FCP AL HIKMA

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

	LISTE DES FONDS D'AMORCAGE				
		Gestionnaire	Adresse		
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis		
2	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis		
3	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis		
4	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis		
5	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis		
6	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis		
7	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis		
8	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis		

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1		ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
			Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	

			Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de
3	FCPR CIOK	SAGES SA	la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
			Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
			Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR-TAAHIL INVEST FRPR IN'TECH	SAGES SA SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17		MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

^{*} Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Groupe SORIMEX

Siège Social: Avenue des Martyrs 3038 Sfax

La Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX », publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 21 novembre 2020. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes : Mr Raouf GHORBEL.

Bilan Consolidé Au 31 Décembre 2019 (exprimé en dinars tunisien)

ACTIFS	Note	2019	2018
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations Incorporelles	1	79 433,947	79 433,947
Moins : amortissements		-78 934,079	-78 557,150
V. C. N.		499,868	876,797
Immobilisations Corporelles	2	18 044 061,115	17 266 623,598
Moins : amortissements		-10 289 844,017	-9 164 140,366
V. C. N.		7 754 217,098	8 102 483,232
Immobilisations Financières	3	91 194,899	- 90 595,949
Moins: provisions		-71 776,000	-71 776,000
V.C.N		19 418,899	18 819,949
V.C.IV		17 410,077	10 017,747
Total des actifs immobilisés		7 774 135,865	8 122 179,978
Autres actifs non courants		0,000	0,000
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		7 774 135,865	8 122 179,978
ACTIFS COURANTS			
Stocks	4	6 950 187,649	6 708 941,470
Moins : provisions		-85 510,208	-85 510,208
		6 864 677,441	6 623 431,262
Clients et comptes rattachés	5	5 669 196,774	5 342 836,570
Moins : provisions		-1 076 273,125	-1 076 273,125
1		4 592 923,649	4 266 563,445
Autres actifs courants	6	817 880,663	999 186,003
Moins: provisions		-25 735,226	-25 735,226
		792 145,437	973 450,777
Placements et autres actifs financiers		1 000 000,000	1 000 000,000
Liquidités et équivalents de liquidités	7	2 799 181,351	3 733 871,646
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		16 048 927,878	16 597 317,130
TOTAL DES ACTIFS		23 823 063,743	24 719 497,108

Bilan Consolidé Au 31 Décembre 2019 (exprimé en dinars tunisien)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	2019	2018
CAPITAUX PROPRES			
Capital Social		1 255 725,000	1 255 725,000
Réserves consolidées	9	9 717 490,661	8 101 117,383
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	8	10 973 215,661	9 356 842,383
Résultat consolidé TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	10	2 182 998,748	1 718 467,496
AVANT AFFECTATION		13 156 214,409	11 075 309,879
D. I		260 610 464	007 (44 (00
Réserves hors groupe	9 10	368 618,464 52 640,695	337 644,602
Résultats hors groupe Intérêts des minoritaires	10	421 259,159	38 533,037 376 177,639
- Interets des minoritaires	_	421 239,139 -	370 177,039
PASSIFS PASSIFS			
Passifs non Courants			
Provisions		2 429,000	2 429,000
Total des Passifs non Courants	11	2 429,000	2 429,000
Passifs Courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	12	7 235 146,514	9 502 212,613
Autres passifs Courants	13	1 405 044,534	1 441 304,378
Concours bancaires et autres passifs financiers	14	1 602 970,127	2 322 063,600
Total des Passifs Courants		10 243 161,175	13 265 580,591
TOTAL DES PASSIFS		10 245 590,175	13 268 009,591
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		23 823 063,743	24 719 497,109

Etat de résultat Consolidé Au 31 Décembre 2019

(exprimé en dinars tunisien)

LIBELLE	2019	2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Revenus	62 983 408,591	59 854 573,395
Autres Produits d'Exploitation	0,000	•
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	62 983 408,591	<u>59 857 930,129</u>
CHARGES D'EXPLOITATION		
	-55 539	-52 976
Achat d'approvisionnements	422,510	
Charges de personnel	-2 492 511,006	•
Dotations aux amortissements et aux provisions	-1 126 080,580	· ·
Autres charges d'exploitation	-1 399 524,416	-1 297 346,270
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	<u>-60 557</u> <u>538,512</u>	<u>-57 650</u> <u>151,709</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 425 870,079	2 207 778,420
Charges financières nettes	-220 947,923	-313 738,131
Produits financiers	695 194,540	
Autres gains ordinaires	169 494,352	264 454,021
Autres pertes ordinaires	-92 028,146	-112 511,972
Résultat des activités ordinaires avant impôt	2 977 582,902	2 340 796,532
Impôt sur les bénéfices	-741 943,459	-583 796,000
Résultat des activités ordinaires après impôt	2 235 639,443	1 757 000,532
Effet liés à des modifications comptables	0,000	0,000
Eléments Extraordinaires	0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	2 235 639,443	1 757 000,532
PART REVENANT AUX INTERETS MINORITAIRES	52 640,695	38 533,037
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE	2 182 998,748	1 718 467,495

Etat de Flux de Trésorerie Au 31 Décembre 2019 (exprimé en dinars tunisien)

LIBELLE	2019	2018
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Résultat Net	2 267 609,567	1 788 838,747
Ajustements pour :	2 207 003,007	1700 000,717
* Amortissements et provisions	1 126 080,580	1 005 810,805
* Reprise sur Amortissements et Provisions	0,000	-3 356,734
* Variation des :	,,,,,,	
- stocks	-241 246,179	-204 755,896
- Créances	-433 042,895	-825 387,129
- Autres actifs	191 396,864	-456 976,762
- Fournisseurs et autres dettes	-2 236 764,677	-54 404,354
- Autres passifs courants	-96 223,182	-21 156,732
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	577 810,078	1 228 611,945
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES <u>D'INVESTISSEMENT</u>		
Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	-777 437,517	-826 780,042
Encaissements provenant de la cession des immobilisations corporelles et incorporelles	0,000	30 500,000
Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations financières	-598,950	-69,832
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	<u>-778 036,467</u>	<u>-796 349,874</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Dividendes et autres distributions	-125 572,500	-105 356,800
Encaissement d'emprunts	212 000,000	514 776,000
Remboursement d'emprunts	-514 776,000	-16 097,038
Encaissements provenant des placements courants	1 000 000,000	1 000 000,000
Décaissements provenant des placements courants	-1 000 000,000	-1 000 000,000
Produits des placements	94 565,191	79 984,236
Paiement crédit mobilisé	0,000	0,000
Dividendes reçus	23 803,500	23 803,500
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES	-309 979,809	497 109,898
<u>DE FINANCEMENT</u>		
VARIATION DE LA TRESORERIE	<u>-510 206,198</u>	929 371,969
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE	2 237 672,818	1 308 300,849
TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE	1 727 466,620	2 237 672,818

Notes Annexes aux Etats Financiers Consolidés de l'Exercice clôs au 31 décembre 2019

I- Présentation du Groupe :

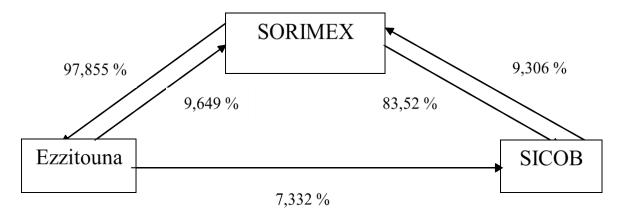
Le Groupe SORIMEX "Société Régionale d'Importation et d'Exploitation" au Capital social de 1 255 725,000 dinars, est composé par la Société Mère "Société Régionale d'Importation et d'Exploitation SORIMEX" et les deux filiales suivantes:

- * Ezzitouna super marché
- * Société Industrielle et Commerciale du Bois "SICOB"

II- Activité principale de la Société Mère:

La société "Société Régionale d'Importation et d'Exploitation" SORIMEX a pour activité l'importation, la commercialisation en gros et la distribution des produits alimentaires, de construction et d'hygièneTunisiens et étrangers.

III- Détermination du Périmètre de consolidation du Groupe SORIMEX:



IV- Calcul des pourcentages de contrôle et des pourcentages d'intérêts:

Sociétés	Pourcentage de Contrôle	Méthode de Consolidation	Pourcentage d'intérêts
SORIMEX	100,000%		98,693%
Ezzitouna	97,855%	Intégration globale	96,576%
SICOB	90,852%		89,510%

V- Les faits marquants de l'exercice:

Le groupe SORIMEX a réalisé un résultat consolidé bénéficiaire en 2019 de 2 182 998,748 Dinars contre un résultat bénéficiaire de 1 718 467,495 dinars en 2018.

Le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2019 fait ressortir un résultat bénéficiaire hors groupe de 52 640,695 dinars contre un résultat bénéficiaire de 38 533,037 dinars au 31 décembre 2018.

Le chiffre d'affaires du groupe SORIMEX est passé de 59 854 573,395 dinars en 2018 à 62 983 408,591 dinars en 2019 soit une variation positive de 3 128 835,196 dinars.

VI- Les principes comptables appliqués:

Le Groupe SORIMEX tient sa comptabilité conformément à la législation comptable en vigueur.

L'élaboration des Etats Financiers Consolidés du Groupe "SORIMEX" a été faite en se référant aux principes comptables généralement admis, à la norme comptable relative aux états financiers consolidés (NC35) et à la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NC 38).

VII- Les notes du bilan consolidé:

Notes (1) - Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition.

Elles totalisent au 31 décembre 2019 une valeur brute de 79 433.947 dinars.

La valeur des amortissements des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2019 à 78 934,079 dinars.

Notes (2) - Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'aquisition. Elles sont ventillées comme suit:

	2019	2018
Terrains	2 312 320,242	2 312 320,242
Constructions	10 753 451,154	9 667 149,651
Installation technique	23 708,028	9 082,825
Matériel de transport	2 954 681,194	2 945 211,689
équippement de bureau	963 638,204	956 917,719
immob en cours	35 000,000	340 297,550
Matériels & outillages	657 187,083	674 147,564
Enseigne publicitaire	2 450,000	•
Agc Aménag	341 625,210	361 496,358
Total immob corp	18 044 061,115	17 266 623,598
immob incorp	79 433,947	79 433,947

Notes (3) - Immobilisations Financières

Les immobilisations financières se détaillent ainsi:

DESIGNATIONS	2019	2018
Dépôts et cautionnements Titres de participation non consolidés Autres immobilisations financières	2 523,899 86 826,000 1 845,000	1 924,949 86 826,000 1 845,000
Total	91 194,899	90 595,949

Notes (5) - Stocks

Le groupe "SORIMEX" a choisi la méthode d'inventaire intermittent comme méthode de comptabilisation de ses stocks.

La valeur des stocks du groupe "SORIMEX" s'élève au 31 décembre 2019 à 6 950 187,649 dinars contre 6 708 941,470 dinars au 31 décembre 2018.

Les provisions pour dépréciation des stocks totalisent au 31 décembre 2019 un montant de 85 510,208 dinars.

Notes (6) - Clients et comptes rattachés

Les créances clients s'élèvent au 31 décembre 2019 à 5 669 196,774 dinars contre 5 342 836,570 dinars au 31 décembre 2018.

	2019	2018
Clients ordinaires	3 728 391,416	3 874 105,494
Clients effets à recevoir	313 262,775	30 680,978
Clients chèques impayés	78 875,342	64 422,142
Clients effets impayés	22 073,935	42 002,170
Clients douteux	1 526 593,306	1 331 625,786
Total	5 669 196,774	5 342 836,570
Provision / Clients douteux	-1 076 273,125	-1 076 273,125
Total	4 592 923,649	4 266 563,445

Notes (7) - Autres actifs courants:

Les autres actifs courants totalisent au 31 décembre 2019 un montant de 817 880,663 dinars et se détaillent ainsi:

	2019	2018
Prêt et avance au personnel	1 335,226	1 335,226
·		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Etat impôt et taxes	82 546,089	338 238,629
Produits à recévoir	260 731,115	126 041,414
Charges constatées d'avance	26 408,899	393 764,344
Débiteurs créditeurs divers	2 314,579	2 045,558
Sociétés de groupe et associés	30,000	30,000
Crédit de IS	127 009,195	32 204,970
TVA à régulariser	148 543,930	0,000
Fournisseurs / Avances	168 961,630	105 525,862
TOTAL	817 880,663	999 186,003
povision /personnel	-1 185,226	-1 185,226
provision pour avance sur frs	-24 550,000	-24 550,000
Total	792 145,437	973 450,777

Les provisions pour dépréciation des autres actifs courants totalisent au 31 décembre 2019 un montant de 25 735,226 dinars.

Notes (8) - Liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent au 31 décembre 2019 un montant de 2 799 181,351 dinars et se détaillent ainsi :

	2019	2018
Banques	2 466 697,684	2 516 708,424
Chèques à encaisser	94 768,103	797 158,966
Caisse	237 715,564	420 004,256
Total	2 799 181,351	3 733 871,646

Notes (9) - Capitaux propres avant résultat de l'exercice:

	2019	2018
Capital social Réserves consolidées	1 255 725,000 9 717 490,661	,
Total	10 973 215,661	9 356 842,383

Notes (10) - Réserves

Les réserves du groupe "SORIMEX" s'élèvent au 31 décembre 2019 à un montant de 10 086 109,125 dinars et se détaillent ainsi :

	2019	2018
Réserves consolidées	9 717 490,661	8 101 117,383
Réserves hors groupe	368 618,464	337 644,602
TOTAL	10 086 109,125	8 438 761,985

a) Réserves consolidées

	2019	2018
Réserves groupe SORIMEX	7 077 430,591	5 585 622,546
Réserves groupe Ezzitouna	860 892,896	819 535,599
Réserves groupe SICOB	1 779 167,174	1 695 959,238
TOTAL	9 717 490,661	8 101 117,383

b) Réserves hors groupe (Minoritaires)

	2019	2018
Réserves hors groupe SORIMEX	78 620,352	58 864,208
Réserves hors groupe Ezzitouna	35 143,122	33 676,843
Réserves hors groupe SICOB	254 854,990	245 103,551
TOTAL	368 618,464	337 644,602

Notes (11) - Résultats

Le résultat de l'exercice 2019 est bénéficiaire et s'élève à 2 235 639,443 dinars. il se détaille comme suit :

	2019	2018
Résultat consolidé	2 182 998,748	1 718 467,495
Résultat hors groupe	52 640,695	38 533,037
TOTAL	2 235 639,443	1 757 000,532

a) Résultat consolidé

	2019	2018
Résultats groupe SORIMEX	1 666 729,653	1 282 005,009
Résultats groupe Ezzitouna	366 228,430	362 067,553
Résultats groupe SICOB	150 040,665	74 394,933
TOTAL	2 182 998,748	1 718 467,495

b) Résultats hors groupe (Minoritaires)

	2019	2018
Résultat hors groupe SORIMEX	22 072,646	16 977,704
Résultat hors groupe Ezzitouna	12 984,242	12 836,722
Résultat hors groupe SICOB	17 583,807	8 718,611
TOTAL	52 640,695	38 533,037

Notes (12) - Passifs non courants

Les passifs non courants du groupe "SORIMEX" s'élèvent au 31 décembre 2019 à un montant de 2 429,000 dinars et se détaillent ainsi :

	2019	2018
Emprunts bancaire Provision pour risques et charges	0,000 2 429,000	*
Total	2 429.000	2 429,000

Notes (13) - Fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs s'élèvent au 31 décembre 2019 à 7 235 146,514 dinars contre 9 502 212,613 dinars au 31 décembre 2018.

	2019	2018
Fournisseurs d'exploitation Fournisseurs d'immobilisation Fournisseurs Effets à Payer	1 364 833,454 171 837,290 5 698 475,770	150 258,835
Total	7 235 146,514	9 502 212,613

Notes (14) - Autres Passifs Courants

Les autres passifs courants totalisent au 31 décembre 2019 un montant de 1 405 044,534 dinars et se détaillent ainsi:

	2019	2018
Retenue à la source	107 884,029	111 045,271
Clients avances et acomptes	26 817,365	30 387,795
Rémunerations dues aux Personnel	128 459,054	260 293,531
Etat Impôts et taxes à payer	43 114,110	115 197,951
Assurance groupe	1 289,051	1 289,051
CNSS	147 545,619	141 222,482
Charges à payer	321 086,933	249 239,792
Créditeurs Divers	401 652,323	376 567,122
Produits constatés d'avance	49 110,112	55 240,341
Etat TVA à payer	173 278,409	96 013,513
Sociétés de groupe et associés	2 305,283	2 305,283
Dividendes à payer	546,000	546,000
Provision	0,000	0,000
Compte courant des associés	1 956,246	1 956,246
Redressement CNSS	0,000	0,000
Total	1 405 044,534	1 441 304,378

Notes (15) - Concours Bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires du groupe "SORIMEX" s'élèvent 31 décembre 2019 à 1 602 970,127 dinars et se détaillent ainsi :

	2019	2018
Découverts bancaires Autres passifs financiers Échéances à moins d'un an	1 090 970,127 512 000,000 0,000	814 776,000
Intérêts courus	0,000	0,000
Total	1 602 970,127	2 322 063,600

Notes (16) - Note sur les évènements postérieurs à la date de clôture

Depuis le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a qualifié la situation mondiale COVID-19 de pandémie.

Les décisions des pouvoirs publics Tunisien, notamment par les décrets présidentiels des 18 et 22 Mars 2020 et le décret gouvernemental du 22 Mars 2020, ont conduit à mettre en place des mesures de protection et de confinement.

Sans pouvoir encore donner une estimation précise des impacts sur l'exercice 2020, le groupe estime que cette crise n'aura pas de conséquences significatives sur l'activité et les performances des neufs premiers mois de 2020.

Raouf GHORBEL

EXPERT COMPTABLE COMMISSAIRE AUX COMPTES Inscrite à l'Ordre

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019

Messieurs les Actionnaires du Groupe « SORIMEX » Société Régionale d'Importation et d'Exportation

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers Consolidés :

A. Opinion:

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe « SORIMEX – Société Régionale d'Importation et d'Exportation-» qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Le bilan consolidé annexé au présent rapport totalise un montant de 23 823 063 dinars et fait ressortir un résultat consolidé bénéficiaire de 2 182 998 dinars et un résultat bénéficiaire hors groupe de 52 640 dinars. Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration le 12 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Le périmètre de consolidation est constitué par la Société Mère « SORIMEX – Société Régionale d'Importation et d'Exportation-» et deux sociétés filiales, à savoir la société « Ezzitouna super marché » et la Société Industrielle et Commerciale du Bois « SICOB ».

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

B. Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

04 Observations sur les Etats Financiers Consolidés :

- **4.1** Les participations des filiales, la société « Ezzitouna super marché » et la « Société Industrielle et Commerciale du Bois SICOB », dans le capital de la société mère la « Société Régionale d'Importation et d'Exportation SORIMEX » ont été constatées conformément aux normes professionnelles au niveau des réserves consolidées.
- **4.2** La présentation de l'état de Flux de Trésorerie de la société « Ezzitouna super marché » a été retraitée selon le modèle autorisé pour la mettre en harmonie avec les méthodes comptables de présentation du Groupe.
- 4.3 Nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 16 aux états financiers consolidés concernant les évènements postérieurs à la date de clôture. Notre opinion n'est pas modifiée par ces observations.

C. Questions clés de l'audit :

05 Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

D. Rapport de gestion du groupe :

06 La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion du groupe par référence aux données figurants dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les

états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

E. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés :

07 Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

F. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés :

Nos objectifs consistent à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

 Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreur, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport par ce que l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

A. Efficacité du système de contrôle interne du groupe :

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration

Sur la base de notre examen, nous n'avons identifié aucune déficience significative du contrôle interne.

Fait à Sfax le 15 Octobre 2020

Raouf GHORBEL